

ENSEMBLE ON EST PLUS FORT !



Rejoignez le syndicat majoritaire
en Moselle (7 sièges sur 10 en CAPD)
et au niveau national !



Adhérer au SNUIPP...

C'est confronter ses idées à celles des autres : les positions adoptées sont le résultat de débats, chaque adhérent est utile, chaque parole est précieuse.

C'est être accompagné et aidé dans sa carrière (mutations, promotions, pédagogie...)

C'est bénéficier d'une source d'informations très complète (bulletins départementaux et nationaux, mémo direction et premier poste, kisaitou...)

C'est s'engager selon ses envies et ses possibilités.

Avec la FSU, c'est se battre pour l'école et pour la société.

Le SNUipp et la FSU participent aux forums sociaux européens et mondiaux, à RESF... une fenêtre ouverte sur d'autres univers !

GRILLE DE COTISATION 2017-2018

Trop cher ? Non ! 66% de la cotisation est déductible des impôts, et vous pouvez fractionner votre paiement en 9 prélèvements d'octobre à juin.

échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur								139 (47)	145 (49)	154 (52)	169 (57)
PE	80 (27)	80 (27)	130 (44)	137 (47)	145 (49)	154 (52)	163 (55)	175 (59)	187 (64)	200 (68)	215 (73)
PE hors classe			210 (71)	227 (77)	242 (82)	252 (86)					
PEGC hors classe			169 (56)	179 (60)	203 (68)	219 (73)					
PEGC cl. except.	204 (68)	224 (75)	233 (78)	249 (83)	262 (87)						

PES, disponibilité, congé parental : 80€ (27€), Retraités : 110€ (37€), Master 1, AESH : 15€ (5€)

Temps partiel : au prorata avec un minimum de 80€ (27€)

En gras le montant de votre cotisation, entre parenthèses le coût réel après réduction des impôts.

CARTE INTERCEA : cette carte vous permet d'acheter de la billetterie à tarifs préférentiels, et de bénéficier de réductions dans bon nombre de commerces ou structures. Plus d'infos sur www.intercea.fr. Montant de la carte : 4€. Si vous souhaitez cette carte, merci de le signaler sur le bulletin d'adhésion au verso.

Je me syndique au SNUipp FSU afin de contribuer :

- ✗ A la défense des intérêts moraux et matériels des personnels actifs et retraités.
- ✗ Au développement du service public d'éducation.
- ✗ Au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique.

